



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## équilibre financier

Question écrite n° 113047

### Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les recommandations émises par la Cour des comptes dans un récent rapport datant de septembre 2006 sur la sécurité sociale relatif à l'objectif national des dépenses d'assurance maladie hospitalier (ONDAM). Il note que, dans le cadre de la régulation des dépenses, le rapport préconise de clarifier le contenu, la présentation et le suivi comptable du poste « dépenses autres » dans la ligne « établissements de santé ». Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur la modification de ces écritures.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113047

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 2006, page 12922